

AR Prefecture

063-256301375-20251029-DCS20251001-DE
Reçu le 05/11/2025
Publié le 05/11/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20251001

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 29 Octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Jacques-d'Ambur, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 17/10/2025.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 61

Votants : 65 (dont 1 double voix et 3 pouvoirs)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Marché de Travaux pour la Maison des Combrailles

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que la consultation pour la réalisation de travaux d'extension et réaménagement de la Maison des Combrailles a été lancée le 4 septembre 2025 sur la plateforme achat public et sous forme de marché à procédure adaptée. Des offres ont été reçues pour l'ensemble des lots à l'exception du lot 4 étanchéité.

Aussi, en vertu de l'article R2122-2 du code de la commande publique qui permet la possibilité de relancer le marché sans publicité ni mise en concurrence, sous réserve que les conditions initiales ne soient pas substantiellement modifiées, le président a relancé le marché sans en changer les conditions directement auprès de l'entreprise ECB de Beauregard l'Évêque qui a déposé une offre sur la plateforme.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 22 octobre 2025 à 16 heures afin d'étudier les offres et de donner un avis.

Le Président présente la proposition de classement établi par la commission d'appel d'offres, tel que ci-dessous :

LOTS	ESTIMATION TOTALE H.T.	ENTREPRISE	EXTENSION H.T.	EXISTANT H.T.	TOTAL H.T.
1 - TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE - VRD - CLOTURES	115 000,00 €	PRADIER BTP	97 450,50 €	16 545,00 €	113 995,50 €
2 - CHARPENTE - OSSATURE - BARDAGE BOIS	113 000,00 €	MCA - LAZARO	104 856,00 €	- €	104 856,00 €
3 - COUVERTURE ARDOISES	56 000,00 €	SIEGRIST	24 894,00 €	25 835,00 €	50 829,00 €
4 - ÉTANCHÉITÉ	15 000,00 €	ECB	14 305,77 €	- €	14 305,77 €
5 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	29 000,00 €	PERRET	25 982,00 €	2 138,00 €	28 118,00 €
6 - MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS	45 000,00 €	LOPITAUX	20 080,10 €	24 334,20 €	44 414,30 €
7 - CLOISONS - DOUBLAGES - PLAFONDS - PEINTURE	64 000,00 €	BROUSSE	21 827,50 €	39 981,75 €	61 809,25 €
8 - CHAPE LIQUIDE - CARRELAGES - SOLS COLLÉS	28 000,00 €	CARTECH	16 744,59 €	11 366,75 €	28 111,34 €
9 - ELECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES	50 000,00 €	SPARK	12 299,37 €	29 716,23 €	42 015,60 €
10 - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION	75 000,00 €	EVS	34 683,00 €	36 552,00 €	71 235,00 €
TOTAL H.T.	590 000,00 €		373 222,83 €	186 466,93 €	559 689,76 €
T.V.A 20%			74 644,57 €	37 293,39 €	111 937,95 €
TOTAL T.T.C			447 867,40 €	223 760,32 €	671 627,71 €

AR Prefecture

063-256301375-20251029-DCS20251001-DE
Reçu le 05/11/2025
Publié le 05/11/2025

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité,

DECIDE : de retenir les entreprises ci-dessus pour un montant total de travaux de 559 689,76 € HT.

AUTORISE : le président à signer le marché ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

DIT : que les crédits sont inscrits au budget 2025.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire

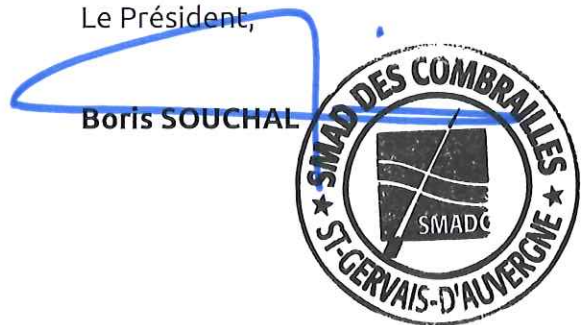
Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président,

Boris SOUCHAL



ASSEMBLEE GENERALE DU 29 OCTOBRE 2025
A ST JACQUES D'AMBUR
Liste des Présents

AR Prefecture

063-256301375-20251029-DCS20251001-DE
 Reçu le 05/11/2025
 Publié le 05/11/2025

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayas-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Jean-Michel GALTIER
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières les Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Marinette DOS SANTOS
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Martine GAUVIN
Herment	Boris SOUCHAL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pionsat	Bernard PENY
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pontgibaud	Anne-Michèle DONNET
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal-sur-Sioule	Chrales SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Jacques-d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Maigner	Jacqueline LAMBERT
Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pardoux	Philippe MASSON
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Sauvagnat	Franck MILORD
Servant	Gilles CHAMPOMIER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Jean-Louis RICHIN
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Olivier GLOWACKI
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans	Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY

Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT
Pays de Saint-Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL
AR Prefecture	
063-256301375-20251029-DCS20251001-DE Reçu le 05/11/2025 Publié le 05/11/2025	
CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Clémentine RAINEAU Grégory BONNET
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Bourg-Lastic
Bromont-Lamothe (excusé)	Bussières-près-Pionsat (excusés)
Buxières-sous-Montaigut (excusé)	Château-sur-Cher
Cisternes-la-Forêt	Combrailles (excusé)
Combronde	Davayat
Durmignat (excusée)	Espinasse (excusée)
Jozerand	La Celle-d'Auvergne
La Cellette (excusée)	La Cruzille
Landogne (excusée)	Lapeyrouse (excusée)
Le Quartier (excusée)	Loubeyrat (excusé)
Manzat	Marcillat (excusé)
Menat (excusées)	Messeix
Miremont	Montaigut-en-Combraille (excusé)
Montcel (excusée - POUVOIR)	Neuf-Eglise (excusée - POUVOIR)
Pouzol (excusée)	Saint-Angel
Saint-Avit (excusée)	Saint-Eloy les Mines (excusés)
Saint-Etienne-des-Champs	Saint-Georges de Mons
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-de-Pionsat (excusé - POUVOIR)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Priest-des-Champs (excusé)	Saint-Quintin-sur-Sioule
Saint-Sulpice	Savennes (excusée)
Teilhède (excusé)	Teilhet
Tralaigues	Virlet
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusé)

Communauté de communes :

Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, Monsieur Julien PERRIN

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Madame Jocélyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusé)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)